

Organisation de la semaine du 11 au 15 mai 2020

En raison de la pandémie de COVID-19, le tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains est fermé au public depuis le 16 mars 2020. Depuis cette date, le traitement des urgences a toujours été assuré. A compter du 11 mai 2020, son activité générale reprend progressivement.

Seront autorisées à entrer dans l'enceinte du tribunal:

- Les personnes convoquées aux audiences suivantes :
 - audience du tribunal de police du 11 mai 2020
 - audiences correctionnelles des 12 et 14 mai 2020.ou ayant reçu une convocation particulière du tribunal (Enfants, instruction...)
Ces personnes sont invitées à **se munir de leur convocation.**
- Les personnes se présentant pour faire appel ou opposition d'une décision.

Toute personne entrant dans le tribunal est invitée à se munir d'**un masque et d'un stylo.**

Les autres audiences sont reportées ou donneront lieu à jugement sans audience.

Pour vos démarches et renseignements:

Le tribunal judiciaire est joignable:

- par **téléphone** : du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h :
04.50.81.20.00

- par **mail** : accueil-thonon-les-bains@justice.fr

Le site internet du tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains sera régulièrement mis à jour avec les informations concernant la reprise progressive. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :
<https://www.cours-appel.justice.fr/chambery/coordonnees-horaires-sauj-de-thonon-les-bains>

L'association d'**aide aux victimes, AVIJ des Savoie**, assure une permanence téléphonique pour la prise en charge des victimes au 06.14.78.56.12 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS


Le greffe du tribunal de commerce de Thonon les Bains est accessible par **téléphone au 04.50.72.13.20, par voie postale ou par courriel** aux adresses suivantes :

- rcc@greffe-tc-thononlesbains.fr (service registre du commerce et des sociétés)
- judiciaire@greffe-tc-thononlesbains.fr (service judiciaire).


Toutes vos formalités au registre du commerce et des sociétés et commandes de documents officiels peuvent être réalisées sur le site internet www.infogreffe.fr.

COVID-19


**ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**




Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir





Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saler sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 www.gouvernement.fr/info-coronavirus  **0 800 130 000**
(appel gratuit)